

Commune	Reconvilier
Année	2018
Population résidante moyenne	2 316

Indicateurs financiers du FS "gestion des déchets"

Groupe de matières	Montant en CHF
--------------------	----------------

Degré d'autofinancement (DA)

Excédent de revenus / charges, gestion des déchets		-7 482.92
Amortissement du patrimoine administratif	+	33
Amortissement de subventions d'investissement	+	366
Attributions au FS «gestion des déchets» (art. 85a OCo)	+	3898
Prélèvements sur le FS «gestion des déchets» (art. 85a OCo)	-	4898
= Autofinancement		-5 761.02
Report de dépenses au bilan	+	690
Report de recettes au bilan	-	590
= Investissements nets		-
= Degré d'autofinancement (DA)		-1.00%
(Autofinancement / investissements nets)		

Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100%, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est inférieur à 100%, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années. L'indicateur ne tient pas compte de la valeur en FS au bilan.

Taux de couverture des coûts (TCC)

Revenus, gestion des déchets	+	7301	180 651.75
Excédent de charges, gestion des déchets	-	9011.xx	7 482.92
= Revenus sans le résultat de l'exercice			173 168.83
Excédent de revenus, traitement des déchets	-	9010.xx	-
= Charges sans le résultat de l'exercice			180 651.75
= Taux de couverture des coûts (TCC)			95.86%
(Revenus sans résultat ex. / charges sans résultat ex.)			

Le taux de couverture des coûts indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans les domaines des déchets.

Généré par une formule:

100% si les investissements nets sont négatifs ou nuls et que le FS est positif

-1% si l'autofinancement est négatif et que les investissements nets sont négatifs ou nuls